

RHÔNE-ALPES

Population

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 101 - janvier 2009

Entre 1999 et 2006, la population a augmenté sur la quasi-totalité du territoire régional. La croissance démographique a été soutenue à la fois par la dynamique naturelle et par un solde positif des entrées-sorties. La périurbanisation se poursuit et les augmentations de population déjà observées depuis 1990 dans les centres urbains et le rural isolé s'amplifient.

Maud Coudène

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra, à la rubrique « Publications ».

La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin

Au 1^{er} janvier 2006, selon les résultats définitifs du nouveau recensement de la population, la région Rhône-Alpes comptait 6 021 000 habitants. Deuxième région la plus peuplée de France, elle a gagné 375 000 habitants depuis 1999, soit une croissance annuelle moyenne de 0,9 %, supérieure à celle de la France métropolitaine (0,7 %). Ce rythme de croissance place Rhône-Alpes au 7^{ème} rang des régions de France métropolitaine, alors qu'elle figurait à la 4^{ème} place au cours des années 90.

Sur longue période, entre 1962 et 2006, la population de Rhône-Alpes a augmenté de 50 %,

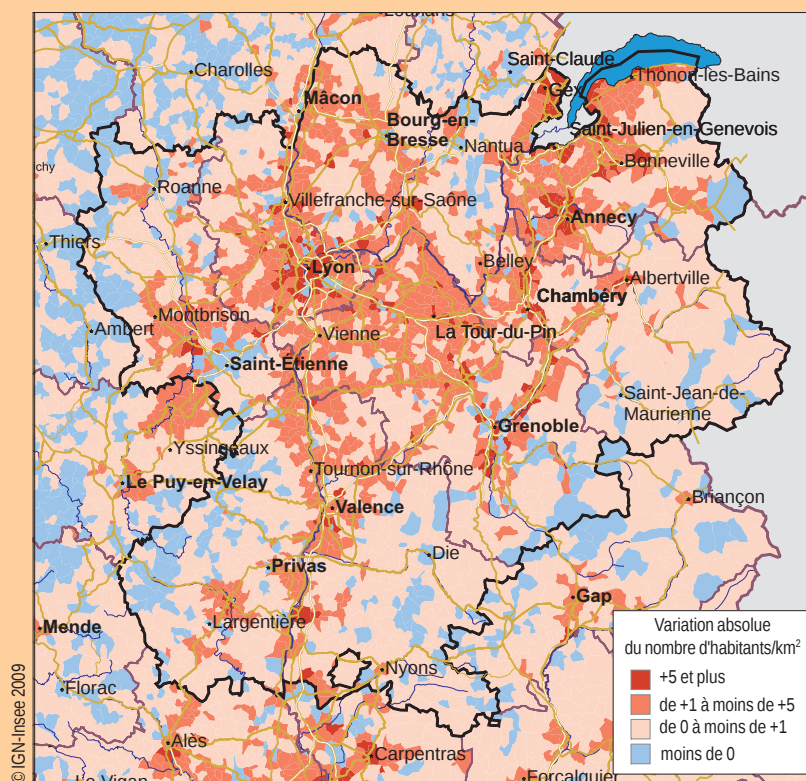
tandis que celle de la France s'est accrue de 32 %. Du fait de la présence de plusieurs grandes agglomérations, Rhône-Alpes affiche une densité de population de 138 habitants au km², supérieure à la moyenne nationale (113 hab./km²). Depuis 1999, la densité s'accroît chaque année d'un peu plus d'un habitant au km².

L'essor démographique de la région concerne la quasi-totalité du territoire rhônalpin. Entre 1999 et 2006, la population a augmenté dans plus de 87 % des communes de la région¹, dans la totalité

¹ 2 517 communes sur un total de 2 879.

Une densification importante autour de Lyon et dans le sillon alpin

Variation annuelle de la densité de population entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

La quasi-totalité des territoires en hausse

des 27 zones d'emploi, et dans chacun des huit départements. Par ailleurs, la Communauté urbaine de Lyon et toutes les Communautés d'agglomération de la région voient leur population croître, à l'exception de celles de Saint-Étienne Métropole et du Grand Roanne.

La Haute-Savoie et l'Ain sont les départements où la croissance démographique est la plus importante (1,4 % par an). Les hausses des autres départements avoisinent les 1 %, à l'exception de la Loire qui reste loin derrière (0,2 %).

Avec une croissance de près de 2 % par an, le Genevois français reste l'espace le plus dynamique de la région, en lien avec le développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Par ailleurs, les territoires situés entre la métropole lyonnaise et le sillon alpin, notamment autour de Bourgoin-Jallieu et de La Tour-du-Pin, connaissent une nette accélération de leur croissance démographique. Ils bénéficient à la fois de l'attractivité économique des grands pôles urbains environnants et d'un coût du logement moins élevé que dans les territoires plus proches des grandes agglomérations.

Dans la région lyonnaise, un double mouvement se dessine : le regain du centre s'amplifie, et, en périphérie, la croissance démographique augmente avec l'éloignement de Lyon.

D'autres espaces de la région bénéficient également d'une croissance importante de leur

population. C'est le cas de l'Ardèche méridionale, de la Drôme provençale et de la Plaine du Forez.

Les diminutions de population sont circonscrites à trois types d'espaces : les villes centres de certains bassins industriels (notamment Saint-Étienne, Roanne, Saint-Chamond, Oyonnax), quelques communes de banlieue des grandes agglomérations (dont Firminy et Le Chambon-Feuergolles dans la vallée de l'Ondaine, mais aussi Meylan et Saint-Martin-d'Hères, dans la banlieue grenobloise) et quelques cantons ruraux de moyenne montagne, au pourtour de la région (comme la Pacaudière dans la Loire et le Cheylard en Ardèche).

Entre 1999 et 2006, la croissance de la population rhônalpine a été soutenue à la fois par la dynamique naturelle (excédent des naissances sur les décès) et par un solde positif des échanges migratoires (différence entre les entrées et les sorties). Dans les années 90, l'excédent naturel constituait le moteur principal. Depuis, la situation s'est rééquilibrée et le solde migratoire apparent a augmenté. Son évolution est passée de 0,1 % à 0,4 % par an entre 1999 et 2006. La contribution du solde naturel est restée stable, à 0,5 % par an.

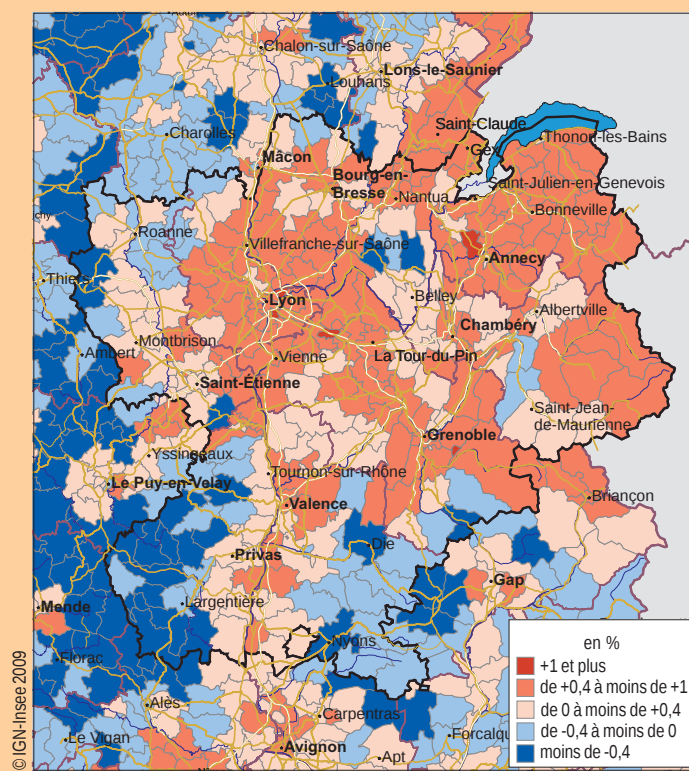
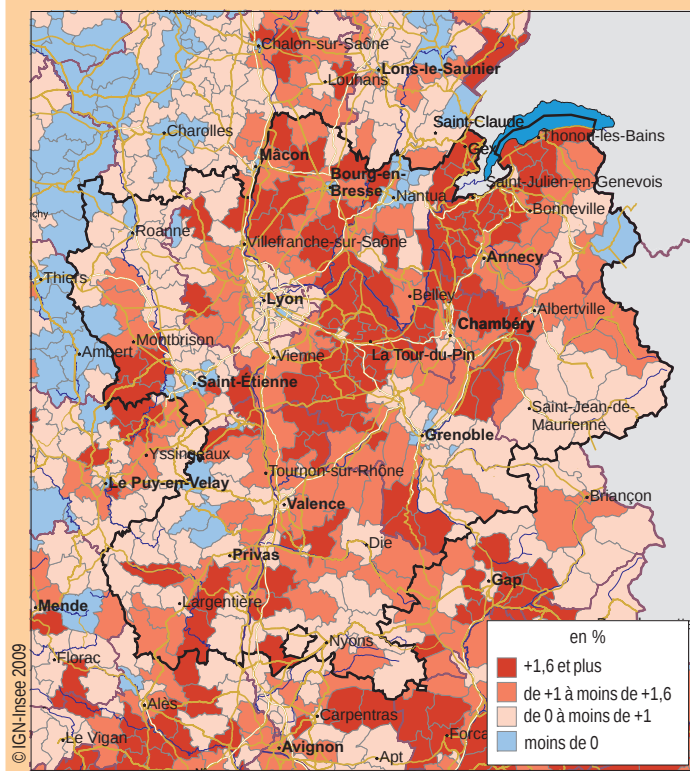
Rhône-Alpes est ainsi l'une des rares régions françaises dont la croissance de population est soutenue à la fois par un solde naturel et un solde migratoire apparent conséquents. Elle est, après l'Île-de-France, la région où la contribution du

La population augmente dans 9 cantons sur 10

Un déficit de naissances sur les décès dans les espaces ruraux du sud de la région

Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2006

Variation annuelle moyenne due au solde naturel entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

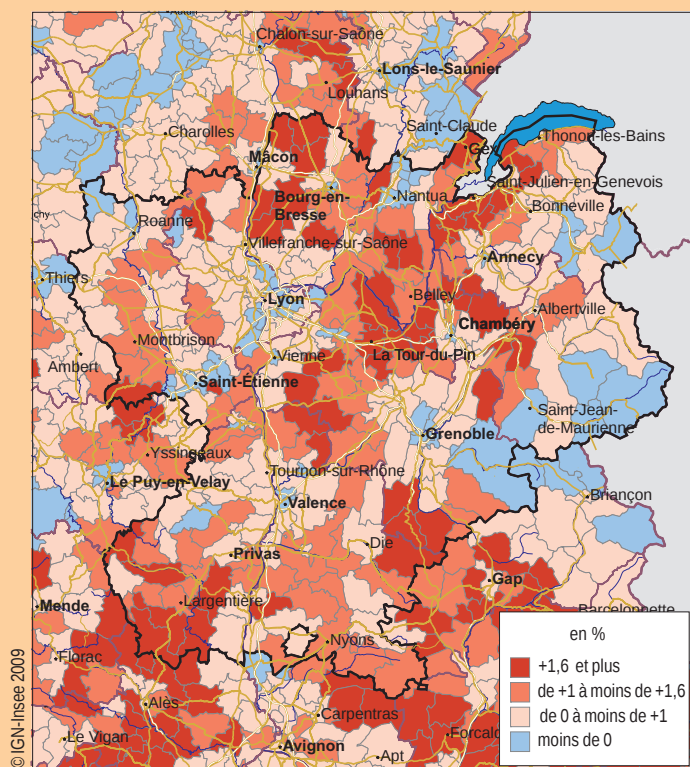
Excédent naturel et excédent migratoire, les deux moteurs de la croissance

	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)	Taux de variation annuel moyen 1999-2006 (en %)		
	1990	1999	2006		Total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire apparent
France métropolitaine	56 615 200	58 520 700	61 399 500	0,4	0,7	0,4	0,3
Rhône-Alpes	5 350 700	5 645 800	6 021 300	0,6	0,9	0,5	0,4
Ain	471 000	515 500	566 700	1,0	1,4	0,5	0,9
Ardèche	277 600	286 200	306 200	0,3	1,0	0,1	0,9
Drôme	414 100	437 800	468 600	0,6	1,0	0,3	0,6
Isère	1 016 200	1 093 800	1 169 500	0,8	1,0	0,6	0,4
Loire	746 300	728 900	741 300	-0,3	0,2	0,2	0,0
Rhône	1 509 000	1 578 400	1 669 700	0,5	0,8	0,7	0,1
Savoie	348 300	373 400	403 100	0,8	1,1	0,4	0,7
Haute-Savoie	568 300	632 000	696 300	1,2	1,4	0,6	0,8
Pôles urbains	3 505 500	3 616 300	3 764 900	0,4	0,6	0,6	0,0
Périurbain	1 091 600	1 245 000	1 403 200	1,5	1,7	0,6	1,2
Total espace à dominante urbaine	4 597 000	4 861 400	5 168 100	0,6	0,9	0,6	0,3
Total espace à dominante rurale	753 700	784 500	853 200	0,5	1,2	0,1	1,1
Communauté urbaine de Lyon	1 162 000	1 193 400	1 253 200	0,3	0,7	0,8	-0,1
Communautés d'agglomération							
Grenoble Alpes Métropole	379 300	389 700	396 700	0,3	0,3	0,7	-0,4
Saint-Étienne Métropole	409 900	384 300	378 800	-0,7	-0,2	0,3	-0,5
Annécienne	119 400	128 100	134 800	0,8	0,7	0,6	0,1
Chambéry Métropole	106 700	115 300	121 100	0,9	0,7	0,5	0,3
Porte de l'Isère	73 600	85 500	93 000	1,7	1,2	1,1	0,1
Pays Voironnais	76 200	83 700	89 400	1,0	0,9	0,5	0,4
Loire-Foréz	63 700	67 700	75 000	0,7	1,5	0,3	1,1
Annemasse - Les Voirons	65 700	68 300	74 000	0,4	1,2	0,7	0,5
Bourg en Bresse	65 200	67 400	69 600	0,4	0,5	0,4	0,1
Grand Roanne	74 400	71 000	68 200	-0,5	-0,6	0,0	-0,6
Pays Viennois	60 600	64 300	67 300	0,7	0,6	0,7	0,0
Lac du Bourget	42 900	48 400	53 100	1,4	1,3	0,2	1,1
Villefranche-sur-Saône	44 300	46 000	49 600	0,4	1,1	0,9	0,2

Sources : Insee, recensements 1990, 1999 et 2006

Des flux migratoires apparents favorables aux espaces ruraux et périurbains

Variation annuelle moyenne due au solde migratoire entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

solde naturel est la plus élevée. En revanche, son solde migratoire apparent est plus faible que ceux de la plupart des régions du sud de la France et du littoral atlantique.

Ce relatif équilibre entre solde naturel et solde migratoire apparent ne se vérifie pas dans tous les départements de la région. Ces deux composantes sont positives dans les huit départements, mais le solde migratoire apparent est très faible pour le Rhône et proche de zéro pour la Loire, tandis qu'en Ardèche, c'est le solde naturel qui est presque nul.

Comme dans les années 90, la croissance des pôles urbains est soutenue par la dynamique naturelle. À l'inverse, celle des espaces ruraux isolés est redevenue positive, grâce à un excédent des entrées sur les sorties. Dans le périurbain, ces deux facteurs se conjuguent positivement.

La périurbanisation du territoire, observée depuis le milieu des années 70, se poursuit en Rhône-Alpes. Parallèlement à ce phénomène, la reprise de la croissance dans les centres urbains et dans le rural isolé, constatée à partir des années 90, se confirme. Les arbitrages entre qualité de vie, coût du logement et temps de transport conduisent à des stratégies différenciées de localisation des ménages.

Le phénomène de périurbanisation perdure dans la région et fait sentir son influence sur des territoires

Poursuite de la périurbanisation, retour de la croissance démographique dans les centres urbains et dans le rural isolé

de plus en plus éloignés des pôles urbains. La région lyonnaise en est l'illustration. Dans les années 80 et 90, l'essor démographique a été conséquent dans la Dombes et à l'est des Monts du Lyonnais. Depuis 1999, la croissance s'est déplacée plus loin, dans la Plaine de l'Ain, le Nord-Isère, l'ouest des Monts du Lyonnais et le Val-de-Saône.

Cette avancée du périurbain sur les territoires ruraux limitrophes crée des espaces de plus en plus denses entre les différentes agglomérations de la région. L'étalement urbain gagne ainsi le long des axes Lyon-Grenoble-Chambéry, Lyon-Mâcon, dans la Vallée du Rhône et le sillon alpin.

Conjointement à ce phénomène de périurbanisation, la population des centres urbains augmente à nouveau de façon significative dans la région. Cette tendance fait suite à une baisse importante dans les années 70, puis à une stagnation

jusqu'aux années 90. Ce regain démographique résulte d'une diminution du déficit migratoire, que l'on observe dans l'ensemble des grands pôles urbains. Le solde apparent des flux migratoires redevient même positif pour l'agglomération lyonnaise, notamment à Lyon et Villeurbanne, en lien avec l'augmentation sensible du nombre de logements.

Après plusieurs décennies d'exode rural, le regain démographique des espaces ruraux plus éloignés des grandes villes se confirme. La croissance y est soutenue principalement par l'installation de nouveaux habitants, dont vraisemblablement une proportion importante de retraités. Leur arrivée permet un nouveau développement de l'économie locale qui pourrait amplifier la croissance démographique de ces territoires dans les années à venir. ■

Une nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée annuellement auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Ainsi, de 2004 à 2008, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte dans le cadre du nouveau recensement.

Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité :

Variation totale de la population =
solde naturel (naissance-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

Il intègre donc aussi les imprécisions sur la variation totale de population, tenant à quelques petites différences de comparabilité entre deux recensements.

Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la petite marge d'imprécision qui s'y attache.

Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont fondées, en partie, sur le zonage en aires urbaines et en aires

d'emploi de l'espace rural (ZAUER), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des **pôles urbains** et du **périurbain** (couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un **pôle urbain** est une **unité urbaine** offrant au moins 5 000 emplois.

Les **communes périurbaines** sont celles où au moins 40 % des actifs partent travailler dans un pôle urbain.

Estimation provisoire de la population

La nouvelle méthode de recensement par échantillon annuel permet de produire des estimations de population plus récentes sur des espaces géographiques suffisamment vastes comme les départements ou les régions. Les dernières données confirment les tendances décrites dans cet article.

Au 1 ^{er} janvier 2008	Population
Rhône-Alpes	6 121 000
Au 1 ^{er} janvier 2007	
Ain	573 500
Ardèche	309 000
Drôme	473 000
Isère	1 180 000
Loire	743 000
Rhône	1 683 000
Savoie	407 000
Haute-Savoie	705 000

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, janvier 2009
© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534

Pour en savoir plus

- "Davantage de personnes seules que de couples avec enfants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°86, janvier 2008
- "6 millions de Rhônalpins et une attractivité renforcée", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°66, janvier 2007

À paraître

Les analyses des résultats du recensement pour tous les départements de la région seront publiées entre janvier et février 2009.

D'ores et déjà, les populations légales sont disponibles pour toutes les communes de France, ou pour tout échelon géographique supérieur sur le **site internet** www.insee.fr.